

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-476 DU 12 NOVEMBRE 2001

Chargeant Monsieur Adékpédjou S. AKINDES, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur de l'intérim de Monsieur Kolawolé A. IDJI, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, pour compter du mardi 13 au vendredi 16 novembre 2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le décret n° 2001/170 du 7 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 13 au vendredi 16 novembre 2001, Monsieur **Adékpédjou S. AKINDES**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine pendant l'absence de Monsieur **Kolawolé A. IDJI** ;

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2001

**Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEC 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 16 – Départements 6 – JORB 1.